

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS

ORGANISATION DU SCRUTIN 2018-2019

L'élection des Représentants des Parents au Conseil d'Ecole aura lieu le

VENDREDI 12 OCTOBRE 2018.

Le matériel de vote est celui qui est fourni dans l'enveloppe blanche.

Vous disposez de 2 modalités pour voter :

Le **vote DIRECT** en vous rendant au **Bureau de Vote** de l'Ecole ouvert le **vendredi 12 octobre de 08h00 à 12h00.**

Le **vote PAR CORRESPONDANCE (plus rapide et plus simple)**, qui s'effectue par voie postale ou par remise de votre enveloppe de vote à l'enseignant de votre enfant entre **le 8 et le 12 octobre 8h30 par le biais du cahier de liaison.** Si vous choisissez cette seconde procédure, lire avec attention le mode d'emploi qui suit.

1. Insérer le **BULLETIN DE VOTE (un bulletin par parent)** dans la **PETITE ENVELOPPE DE COULEUR (1 enveloppe de couleur par parent)** sur laquelle ne figurera aucune marque distinctive.

Vous votez pour la liste complète, c'est-à-dire que le bulletin de vote ne doit être ni raturé ni surchargé, sinon il sera considéré comme nul lors du dépouillement.

2. Insérer l'enveloppe de couleur (ou les 2 enveloppes si les parents vivent à la même adresse) dans l' **ENVELOPPE BLANCHE RECTANGULAIRE** (où est collée au recto l'étiquette de l'Ecole et au verso vos noms et coordonnées).

Cacheter l'enveloppe blanche.

Au verso de l'enveloppe blanche, apposez votre signature sous votre nom (une étiquette par parent lorsque les deux parents vivent à la même adresse).

3. Mettre l'enveloppe blanche dans le cahier de liaison de votre enfant (chez votre aîné si vous avez plusieurs enfants inscrits dans l'école).

Merci de signer ce mot pour indiquer que vous avez reçu votre matériel de vote :

La directrice, Emilie Pauchon

Attention: le premier conseil d'école se déroulera après les vacances d'automne. Vous avez jusqu'au 12/10/2018 pour envoyer vos questions à vos futurs représentants des parents d'élèves par mail ou par le biais de leur boîte aux lettres.

Courriel : rpe.villardsallet@gmail.com

La boîte aux lettres destinées aux représentants des parents d'élèves est installée devant l'école sur le muret, du côté de la cour des maternelles (boîte aux lettres verte).